



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coûts liés aux centres de vaccination

Question écrite n° 38643

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des coûts liés aux centres de vaccination. De nombreux hôpitaux ruraux s'investissent depuis plusieurs semaines dans la campagne de vaccination. La mise à disposition de locaux, de matériel et de personnel représente cependant un coût important qui n'est pour l'instant que partiellement compensé par les agences régionales de santé. S'il n'est pas compensé par l'État, le déficit engendré, qui représente plusieurs centaines de milliers d'euros, va grever durablement les investissements de ces centres hospitaliers et leur capacité à répondre aux enjeux de santé des territoires ruraux. Au regard de l'évaluation essentiellement comptable des établissements en question, M. le député souhaite connaître la position de M. le ministre sur une prise en compte des frais réels engendrés par l'installation et le fonctionnement des centres de vaccination dans les établissements hospitaliers. La priorité donnée à raison aujourd'hui à la lutte contre la pandémie ne doit pas obérer à l'avenir l'équilibre et la pérennité des hôpitaux publics ruraux, dont le rôle est primordial dans le maillage du territoire en équipements de santé. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38643

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#), page 3774

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)